

(1)

(N° 36.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 21 JANVIER 1870.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. THIENPONT.

Demande du sieur Eugène DRISSEN.

MESSIEURS.

Le pétitionnaire est né à Liège, de parents prussiens, le 5 septembre 1846.

Il s'est engagé le 31 mars dernier pour le terme de cinq années, comme soldat au régiment des grenadiers.

Il est signalé par le chef de corps comme digne à tous égards de la faveur qu'il sollicite.

Avant son entrée au service, le sieur Drissen était commis-négociant.

Sa conduite et sa moralité sont à l'abri de tout reproche.

Il promet, le cas échéant, de payer le droit d'enregistrement.

Votre commission, Messieurs, vous propose d'accueillir favorablement sa demande.

Le Rapporteur,

L. THIENPONT.

Le Président,

H. DE BROUCKERE.
